



**MINISTÈRE  
DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
des outre-mer**



# Votre guide ultramarin



**Des carangues bleues, observées à une profondeur de 35 mètres, nagent à toute allure derrière une gorgone, à la limite de la réserve de Pelotas, Nouvelle-Calédonie**

*La Fondation 1 OCEAN avec l'UNESCO et sous l'égide de la Fondation CNRS a pour but d'explorer, de documenter et de supporter des missions de recherche scientifique pour mieux comprendre et protéger ce bien commun d'exception.*



## Crédits photo :

- **Page 1 et 6 :** Alexis ROSENFELD / Fondation 1 OCEAN
- **Page 4 et 24 :** Préfecture de Mayotte
- **Page 8 :** Gendarmerie/SIRPA/Fabrice BALSAMO
- **Page 10 :** CNES/ESA/Arianespace-ArianeGroup/Optique Vidéo CSG/P Piron, 2024
- **Page 12 et 48 :** Préfecture des îles Wallis-et-Futuna
- **Page 14 et 56 :** Banque d'images DGOM
- **Page 16 et 22 :** Ministère de l'Intérieur/Florian BRANCHOUX
- **Page 18 :** RSMA Guadeloupe
- **Page 20 et 38 :** Préfecture de La Réunion
- **Page 26 et 52 :** Ministère de l'Intérieur/Olivier MARIE
- **Page 28 et 50 :** Ministère de l'Intérieur/Paul LERAITRE
- **Page 30 :** Mathilde Léauté
- **Page 32 :** Adobe stock/Tupugato
- **Page 34 :** Préfecture de Martinique
- **Page 36 :** Préfecture de Guyane
- **Page 40 :** Adobe stock/Juliot GROENDU
- **Page 42 :** Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon
- **Page 44 :** Adobe stock/Timsimages.uk
- **Page 46 :** Adobe stock/Fred P.
- **Page 54 :** Nelly GRAVIER
- **Page 56 :** Sandrine P.

**L**es treize territoires ultramarins, répartis dans cinq bassins océaniques distincts, incarnent à la fois la richesse et la diversité de la France. 2,8 millions de Français ultramarins habitent onze de ces territoires au potentiel extraordinaire et aux défis immenses : c'est à leur service que la DGOM œuvre chaque jour.

Administration de mission, la DGOM accompagne chaque ministère dans la bonne compréhension des enjeux et dans la conception de politiques publiques adaptées aux défis de chaque territoire.

Pour y parvenir, elle est en lien quotidien avec l'ensemble des préfets et hauts-commissaires ultramarins, des ministères, des grands opérateurs, la Commission européenne et de très nombreux partenaires institutionnels, privés et associatifs.

Administration de gestion, elle pilote et assure l'animation interministérielle et participe à la mise en œuvre de toutes les politiques de l'État déployées en outre-mer : accès à l'eau, gestion des déchets, protection de la biodiversité, développement économique, transport, insertion, sécurité publique et civile, coopération régionale, soutien à l'investissement, égalité des chances, transformation agricole, sports ou encore mémoire et culture, et conduit les politiques de la construction de logements et de la continuité territoriale.

Experte en affaires juridiques et institutionnelles, la DGOM élabore les dispositifs spécifiques aux outre-mer des divers projets de loi et décrets. Elle conseille et apporte assistance en matière juridique aux autres ministères et aux représentants de l'État en outre-mer.

Elle s'engage également sur des dossiers plus spécifiques comme par exemple prévenir les risques naturels majeurs et développer la culture du risque, atteindre le zéro risque chlordécone ou encore lutter contre les sargasses.



Elle participe également aux réflexions engagées avec les élus ultramarins sur les évolutions institutionnelles.

À la DGOM, une équipe d'environ 180 agents, dont 40 militaires du commandement du Service militaire adapté, son opérateur l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité et la Mission interministérielle chargée de la reconstruction et de la refondation de Mayotte suite au passage du cyclone Chido se mobilisent au quotidien par l'échange, le dialogue, le travail interministériel, les visites de terrain afin d'ancrer le « réflexe ultramarin » dans la sphère publique et privée pour plus d'efficacité collective au service des Ultramarins.

**Olivier Jacob**

Préfet, directeur général des outre-mer



Jeunes mahoraises en salouva, Mayotte

# La France des outre-mer

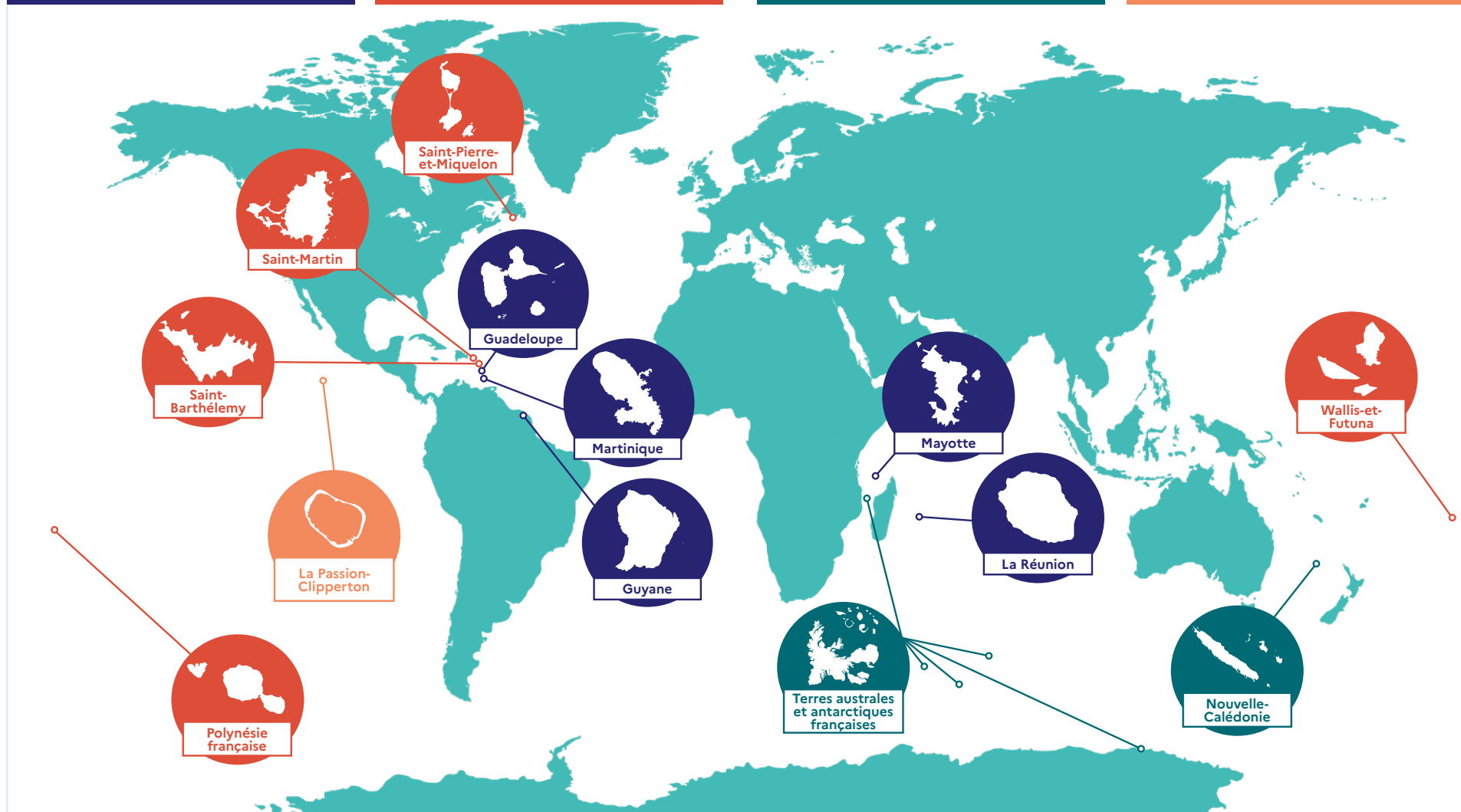
## 13 territoires dans 5 océans

Départements et régions  
d'outre-mer

Collectivités d'outre-mer

Nouvelle-Calédonie et TAAF

La Passion-Clipperton





Groupe de bébés tortues vertes dans l'océan Pacifique, Polynésie française

# SOMMAIRE

|                                                                                                                                 |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| • Les outre-mer : des spécificités, des politiques publiques adaptées .....                                                     | 9  |
| • Des vecteurs de puissance et d'influence française à l'échelle mondiale .....                                                 | 11 |
| • Un cadre juridique et institutionnel spécifique au sein de la Nation .....                                                    | 13 |
| • Un cadre juridique et institutionnel spécifique au sein de l'Union européenne .....                                           | 15 |
| • La direction générale des outre-mer, une organisation dédiée aux territoires .....                                            | 17 |
| – Une expertise pluridisciplinaire en appui des ministères, des préfets, des hauts-commissaires et des services déconcentrés .. | 19 |
| – Associer la DGOM à tous les stades d'élaboration des projets de textes .....                                                  | 23 |
| – La DGOM, mode d'emploi .....                                                                                                  | 25 |
| • Quelques repères : de l'étroitesse à l'immensité .....                                                                        | 27 |
| • Quelques repères : la Polynésie française, un territoire aussi vaste que l'Europe .....                                       | 29 |
| • Quelques repères : les Terres australes et antarctiques françaises, des tropiques à l'Antarctique .....                       | 31 |

## Mieux connaître les outre-mer

|                                  |    |                                                                |    |
|----------------------------------|----|----------------------------------------------------------------|----|
| • La Guadeloupe .....            | 33 | • Saint-Martin .....                                           | 47 |
| • La Martinique .....            | 35 | • Wallis-et-Futuna .....                                       | 49 |
| • La Guyane .....                | 37 | • La Polynésie française .....                                 | 51 |
| • La Réunion .....               | 39 | • La Nouvelle-Calédonie .....                                  | 53 |
| • Mayotte .....                  | 41 | • Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) ..... | 55 |
| • Saint-Pierre-et-Miquelon ..... | 43 | • Île de La Passion-Clipperton .....                           | 57 |
| • Saint-Barthélemy .....         | 45 |                                                                |    |



Agriculteur à Marie-Galante, Guadeloupe

# Les outre-mer: des spécificités, des politiques publiques adaptées

Les sociétés et les économies ultramarines présentent des spécificités liées à l'insularité et à l'éloignement...

## Des atouts

### Une biodiversité exceptionnelle

- 80 % de la biodiversité française.
- 10 % des récifs coralliens mondiaux.
- 1400 des 1 800 espèces d'oiseaux recensées en France.

### Des sociétés diverses, dynamiques et ouvertes

- Une population globalement jeune, mobile et de plus en plus diplômée : un tiers des 2,8 millions de Français ultramarins a moins de 20 ans.
- 55 des 75 langues régionales de France.
- Un gisement d'entreprises innovantes dans tous les secteurs d'activités.

### Un fort potentiel touristique

Une activité représentant :

- environ 10 % des effectifs du secteur marchand
- environ 10 % du PIB ultramarin, et jusqu'à 30 % sur certains territoires en incluant les effets indirects
- une richesse culturelle et naturelle unique.

### Des ressources pour la transition énergétique et écologique

- Un climat permettant la mobilisation des énergies renouvelables.
- Une économie circulaire pour réduire la pollution et la production de déchets.
- Un potentiel de développement majeur grâce à l'économie bleue.

**Une capacité à développer, au sein de la République, des organisations institutionnelles adaptées aux réalités locales**

## Des fragilités

### Des indicateurs socio-économiques plus dégradés que dans l'Hexagone

- Un PIB par habitant inférieur de 31 % à 37 % à celui de l'hexagone pour la Martinique et la Guadeloupe, jusqu'à 43 % pour la Polynésie française et 79 % pour Mayotte.
- Un taux de chômage plus élevé : plus de 20 % contre 10 % dans l'hexagone.
- Un coût de la vie supérieur : entre 8 et 13 % plus élevé que dans l'hexagone, dont un surcoût compris entre 28 et 38 % pour l'alimentation.
- Un taux de pauvreté supérieur à celui de l'hexagone : 20 % en Polynésie française, 42 % à La Réunion, 53 % en Guyane, 77 % à Mayotte.

### Des économies peu diversifiées et dépendantes du secteur public

- Des économies tributaires de quelques cultures dominantes (banane, canne à sucre,...) et de la pêche.
- Une forte dépendance à des filières dominantes : le BTP, le nickel en Nouvelle-Calédonie, l'industrie spatiale en Guyane.
- Une prégnance de l'emploi public.
- Une concurrence insuffisante : des situations oligopolistiques.

### Des échanges commerciaux déséquilibrés

- Un taux de couverture moyen des importations par les exportations de 74 %.
- Des échanges majoritairement réalisés avec l'Hexagone.

...qui justifie l'adaptation des politiques publiques, en France comme au sein de l'Union européenne

## Au niveau national

Les territoires bénéficient de soutiens spécifiques :

- défiscalisation pour le logement et les investissements productifs (réduction d'impôt)
- taxes pour protéger la production locale, via notamment l'octroi de mer à la main des régions
- mesures d'exonération de charges sociales pour abaisser le coût du travail
- fonds de secours pour l'outre-mer pour faire face aux catastrophes climatiques
- prêts bonifiés et aide à l'ingénierie pour les collectivités.

## Au niveau européen

Les régions ultrapériphériques (RUP) et les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) bénéficient de politiques européennes spécifiques :

- adaptation du régime des aides publiques de minimis à l'appui du développement des flottes de pêche des RUP
- instauration de dispositifs dérogatoires à la PAC dans les RUP par le biais du POSEI
- taux de cofinancements dérogatoires pour les politiques de cohésion et de développement rural des RUP
- appui budgétaire spécifique pour chacun des PTOM.



Lancement inaugural de la fusée européenne Ariane 6, Guyane

# Des vecteurs de puissance et d'influence française à l'échelle mondiale

Des avant-postes  
de la France  
dans les cinq océans

## Des enjeux stratégiques pour la France

- Des éléments clés de la politique de défense française:
  - ➡ une capacité de projection militaire dans les cinq océans
  - ➡ un site majeur de l'industrie spatiale (Guyane)
- Sécuriser les relations de ces territoires avec leur environnement proche:
  - ➡ des enjeux de sécurité exacerbés : narcotrafics, orpaillage, pêche et migrations illégales
  - ➡ des enjeux de souveraineté : la surveillance maritime de la zone économique exclusive (ZEE)
  - ➡ des enjeux de coopérations multilatérales : lutte contre la criminalité transnationale

## Une zone économique exclusive (ZEE) de 11 millions de km<sup>2</sup>

- Un trésor de biodiversité (corail, ressources halieutiques, espèces endogènes)
- Un réservoir d'énergies renouvelable pour l'approvisionnement des territoires ultramarins et leur environnement
- Un potentiel de développement pour les technologies d'avenir (santé et recherche médicale)

## Des ressources à sécuriser

- Protection des ressources halieutiques nécessaires à l'alimentation (730 000 tonnes de produits alimentaires/an dont 486 000 tonnes pour la pêche)
- Exploration des grands fonds marins où sont présents des minéraux (fer, zinc, nickel, cobalt...) de valeur élevée sur le plan international

La France dispose de la 2<sup>e</sup>  
zone économique exclusive  
(ZEE) au monde.  
97 % de sa ZEE est située  
en outre-mer.

La bonne insertion de nos collectivités  
dans leur bassin régional est notre priorité

## Une gouvernance spécifique au niveau national comme international

- Un atout pour la maîtrise des routes commerciales (90 % des transports de marchandises se fait par bateau)
- La nécessité d'une gouvernance des océans et de la préservation de l'environnement et de la biodiversité
- Une insertion régionale au travers d'organisations telles que la Commission de l'océan Indien, la Communauté du Pacifique ou la Communauté des Caraïbes (CARICOM)



Cérémonie publique, Wallis-et-Futuna

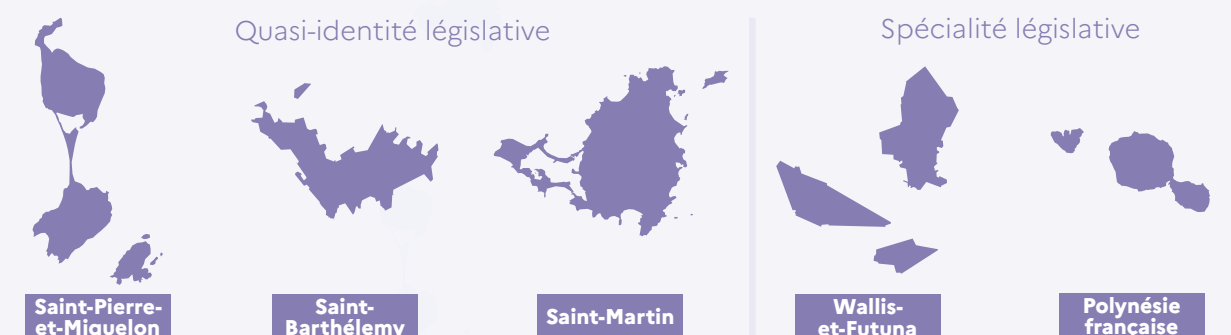
# Un cadre juridique et institutionnel spécifique au sein de la Nation

## Départements et régions d'outre-mer (DROM)



- Régis par l'**article 73** de la Constitution.
- **Régime d'identité législative** : les lois et règlements en vigueur en France hexagonale y sont applicables de plein droit.
- Des **adaptations** peuvent exister :
  - ➔ réalisées **par l'État** (article 73-2 de la Constitution),
  - ➔ réalisées **par les collectivités elles-mêmes**, à l'exception de La Réunion, dans un nombre limité de matières, à condition d'y être habilitées par le Parlement (article 73-3 de la Constitution).

## Collectivités d'outre-mer



- Régies par l'**article 74** de la Constitution.
- **Régime de spécialité législative** : les lois et règlements en vigueur en hexagone ne sont applicables que sur mention expresse, à l'exception des lois de souveraineté.
- Le **statut spécifique** de chaque collectivité est fixé par une loi organique qui détermine dans quelle mesure les lois et règlements s'y appliquent (de plein droit ou sur mention expresse).
- Cette même loi organique fixe les compétences qui sont exercées en propre par l'État (fiscalité, urbanisme, environnement, etc...).
- Le passage à un statut régi par l'article 74 (ou la sortie de ce statut) est soumis au consentement des habitants du territoire.
- Les **Collectivités d'outre-mer dotées de l'autonomie** peuvent déterminer les conditions dans lesquelles le Conseil d'État contrôle les actes qu'elles prennent relevant du domaine de la loi.
- Les COM sont compétentes pour toutes les matières que la loi organique leur attribue. Elles fixent l'impôt.

## Collectivités *sui generis*



## Domaine public de l'État



- **Nouvelle-Calédonie**  
La Nouvelle-Calédonie est régie par les articles 76 à 77 de la Constitution, à la suite des accords de Nouméa. Ils comprennent des dispositions spécifiques relatives au droit de vote.
- **Terres australes et antarctiques françaises**  
Article 72-3, premier alinéa, de la Constitution.

### La Passion-Clipperton

- Placée sous l'autorité directe de Gouvernement
- Les lois et règlements y sont applicables de plein droit (loi du 21 février 2008).

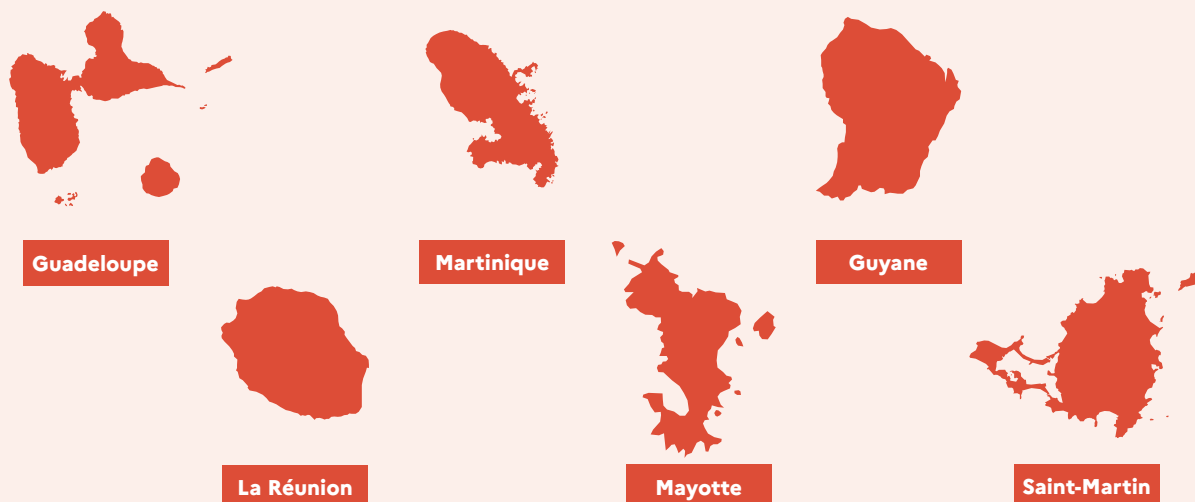


Fresque de l'artiste Al Pacman à Pointe-à-Pitre, Guadeloupe

*Un projet soutenu par l'Union européenne*



## Régions ultrapériphériques (RUP)



### Les RUP de l'UE

- Le statut des RUP est fixé par l'**article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)**.
- **Les RUP sont soumises à un régime d'identité législative.** Le droit européen s'y applique mais peut être adapté par des **mesures spécifiques**.
- Elles bénéficient des **fonds européens de cohésion** avec des taux renforcés.
- Elles ne font pas **partie de l'espace Schengen**.

### L'UE compte neuf RUP

- cinq départements et régions françaises d'outre-mer : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et Mayotte
- une collectivité d'outre-mer française : Saint-Martin
- deux régions autonomes portugaises : Madère et les Açores
- une communauté autonome espagnole : les îles Canaries

## Pays et territoires d'outre-mer (PTOM)



### Les PTOM de l'UE

- Le régime juridique des PTOM est défini par les **articles 198 à 204 du TFUE**.
- Ils ne font **pas partie intégrante du territoire de l'UE**. Leurs statuts et les relations qu'ils entretiennent avec l'UE sont **régis au cas par cas** dans le traité sur l'Union européenne (TUE).
- Le **droit dérivé communautaire ne s'applique pas directement**, mais ils peuvent bénéficier de **fonds européens de développement**. Ils sont **éligibles aux programmes horizontaux** (Erasmus+, Europe Créative, Horizon 2020...).
- Ils ne sont **pas membres de l'espace Schengen**.

Les PTOM dépendent de trois États membres de l'UE : le Danemark, la France et les Pays-Bas.

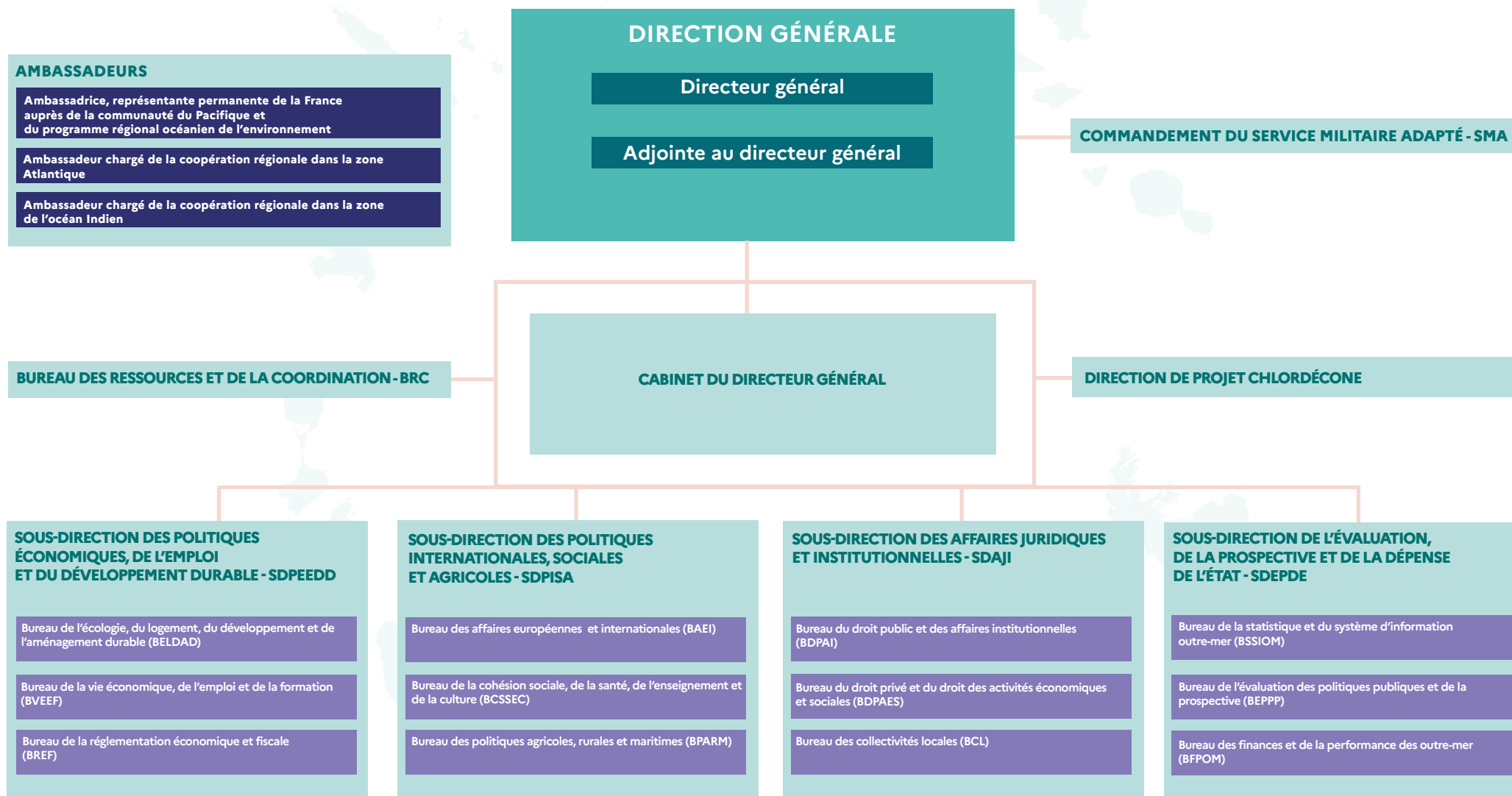
Les autres PTOM de l'UE sont : Aruba, Curaçao, Sint-Maarten, Bonaire, Saint-Eustache et Saba pour les Pays-Bas, Groenland pour le Danemark.



Ma classe aux Jeux : 300 élèves ultramarins accueillis rue Oudinot, Paris

# La direction générale des outre-mer, une organisation dédiée aux territoires

## Organigramme





Volontaire du régiment du Service militaire adapté (RSMA) Guadeloupe

## Une expertise pluridisciplinaire en appui des ministères, des préfets, des hauts-commissaires et des services déconcentrés

### Point d'entrée → le cabinet

- **Exerce les missions de chefferie de cabinet**, veillant à la bonne organisation de la vie de la direction générale des outre-mer et faisant le lien avec le cabinet du ministre, le réseau territorial, les autres administrations et les corps de contrôle.
- **Assure le suivi des dossiers relatifs à la sécurité publique** (prévention de la délinquance et des violences intrafamiliales, lutte contre l'immigration irrégulière, l'orpaillage et les trafics de stupéfiants) et à la **sécurité civile** (planification et préparation à la crise, culture du risque, déploiement des moyens).
- **Assure le suivi des enjeux de la défense nationale** et de **l'action de l'État en mer**.
- **Pilote la communication et la stratégie de rayonnement de la direction générale**.

### Insertion des jeunes → le Service Militaire Adapté (SMA)

- **Met en œuvre un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle** adapté aux attentes du tissu économique local, pour les jeunes ultramarins de 18 à 25 ans (6 000 jeunes formés dans les sept régiments).
- **Permet une réponse ciblée** à l'exclusion, au chômage, à la désocialisation et à l'illettrisme. Plus de 80 % des jeunes formés par le SMA enregistrent une sortie positive vers l'emploi ou la formation.
- Constitue une **capacité permanente d'intervention** dans le cadre de plans d'urgence et de secours, en renfort des forces armées et civiles (inondation, vaccination...).

### Coopération régionale → un ambassadeur par bassin océanique

- **Anime la coopération régionale pour une meilleure insertion des outre-mer** dans leur environnement régional.
- **Accompagne et facilite l'action internationale** des territoires ultramarins dans chacun des océans.
- **Facilite le dialogue** entre les différents acteurs de la coopération régionale en lien avec les postes diplomatiques et les représentations de l'Union européenne de leur zone.

#### *Quelques exemples de leurs actions :*

- **Préparation des conférences annuelles de coopération régionale, participation** à la mise en œuvre de **Fonds de coopération régionale** (FCR).
- **Représentation de la France** auprès de la Communauté du Pacifique, de la Commission de l'océan Indien et du Programme régional océanien de l'environnement, **suivi du fonds Pacifique** en lien avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
- Participation aux comités de suivi des programmes de coopération européens INTEREG, mis en œuvre par les collectivités.



Grand port maritime de La Réunion

## Une expertise pluridisciplinaire en appui des ministères, des préfets, des hauts-commissaires et des services déconcentrés

### Adaptation et coordination des politiques publiques déployées outre-mer → SDPISA

- Contribue à l'élaboration de politiques publiques spécifiques aux outre-mer telles que l'enseignement, la santé, la recherche, la pêche, l'agriculture ou les affaires maritimes ou encore la coordination des actions en faveur d'une meilleure consommation des fonds européens.
- **Propose aux administrations centrales des adaptations** liées aux spécificités des outre-mer lors de la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques nationales et des réglementations européennes.
- **Suit la coopération régionale** des collectivités ultramarines, en lien avec les ambassadeurs des différentes zones.

### Adaptation et coordination des politiques publiques déployées outre-mer → SDPEEDD

- **Adapte et coordonne des politiques sectorielles** dans les domaines de la vie économique, de l'emploi et du développement durable.
- Anime et coordonne la mise en œuvre des politiques publiques en matière de logement et d'aménagement durable, de soutien aux entreprises, à l'emploi et à la formation, et instruit les aides fiscales à l'investissement outre-mer.
- Conçoit des plans d'action spécifiques aux outre-mer (plan logement outre-mer, plan Eau DOM, mesures de continuité territoriale, régulation économique et fiscale, etc.).
- Propose aux administrations centrales des adaptations liées aux spécificités des outre-mer lors de la conception et l'élaboration des politiques publiques nationales.

### Expertise juridique et institutionnelle → SDAJI

- **Apporte conseil et assistance juridique aux administrations centrales comme aux préfetures et hauts-commissariats** sur le droit des collectivités territoriales ultramarines.
- **Examine les dispositions** législatives, réglementaires et conventionnelles **applicables aux outre-mer afin d'envisager les aménagements juridiques nécessaires, élabore les dispositions spécifiques aux outre-mer.**
- Elle assure la consultation des collectivités locales dans les projets de textes réglementaires qui les concernent.
- **Suit l'évolution institutionnelle et statutaire** des collectivités d'outre-mer et l'organisation des services de l'État outre-mer.
- Participe à l'organisation des **élections locales** dans les collectivités de l'article 74 et en Nouvelle-Calédonie.

### Suivi de la dépense de l'État, évaluation et prospective → SDEPDE

- **Contribue à la préparation des lois de finances et gère un budget d'environ 3 milliards d'euros** pour soutenir l'investissement des collectivités et l'emploi dans les territoires ultramarins.
- **Suit la dépense interministérielle** outre-mer, notamment par les contrats de convergence et de transformation ou contrats de développement (équivalents des Contrats de plan État-Région (CPER) de l'hexagone).
- **Conduit et coordonne l'évaluation** des politiques engagées par l'État outre-mer, **les études prospectives et analyses stratégiques, territoriales ou thématiques, qu'elle partage avec les autres ministères.**
- **Rassemble et diffuse des informations et statistiques** exploitables à destination des services de l'État, en vue d'adapter l'action aux spécificités des territoires ultramarins.



Vue générale de Saint-Pierre, Saint-Pierre-et-Miquelon

# Associer la DGOM à tous les stades d'élaboration des projets de textes

## Le cheminement d'un texte pour les outre-mer

Mise au point du projet de texte

Travaux interministériels

Consultation des organismes et collectivités

Examen par le Conseil d'État

Programmation des mesures d'application

### Le guichet unique DGOM

Le **guichet unique**, c'est le « réflexe ultramarin » des administrations centrales. Il centralise les textes législatifs ou réglementaires élaborés par les différents ministères relatifs aux outre-mer, pour que ces derniers soient examinés systématiquement en amont de leur validation par les services de la DGOM.

Contact: [dgom-guichetunique@outre-mer.gouv.fr](mailto:dgom-guichetunique@outre-mer.gouv.fr)

**Dès le début de la procédure d'élaboration**, la direction générale des outre-mer est saisie via le guichet unique pour déterminer conjointement avec le ministère porteur :

- si le texte peut s'appliquer outre-mer au regard de l'éventuel **partage de compétence entre l'État et les collectivités** concernées,
- s'il doit **en opportunité** s'y appliquer avec ou sans adaptation.

#### Dans le cas des projets de loi:

Les conditions de leur application aux collectivités d'outre-mer doivent être précisées dans **l'étude d'impact** (loi organique n° 2009-403 du 15 avril 2009).

#### Dans le cas des projets de décret en Conseil d'État:

Les conditions d'application outre-mer doivent figurer dans une **fiche particulière**.

Il appartient en règle générale au ministre chargé des Outre-mer de **recueillir les avis des assemblées ou exécutifs locaux d'outre-mer**.

Le ministère responsable adresse une **demande accompagnée du texte concerné et d'une présentation** du choix retenu en matière d'adaptation ou d'extension outre-mer.

Le **délai normal** de consultation est **d'un mois**, le délai d'urgence de quinze jours.

Lorsque le texte doit être délibéré en conseil des ministres, c'est **le secrétariat général du Gouvernement** qui est chargé de recueillir cet avis.

La DGOM examine la nécessité d'adapter les textes aux spécificités ultramarines. En outre, elle vérifie les conditions dans lesquelles les textes peuvent être étendus dans les collectivités régies par le principe de spécificité législative.



Pôle culturel de Chirongui, Mayotte

## La DGOM, mode d'emploi

**Vous voulez vous assurer qu'un dispositif de politique publique répondra aux spécificités ultramarines ?**

**Contactez dès le début de votre réflexion la SDPISA et/ou la SDPEEDD :**



secpisa@outre-mer.gouv.fr



secpeedd@outre-mer.gouv.fr

**Vous voulez évaluer l'impact de l'un des dispositifs de politiques publiques dans les outre-mer ?**

**Contactez la SDEPDE pour vérifier si une évaluation est disponible :**



momsecsepde@outre-mer.gouv.fr

**Vous recherchez une statistique sur les outre-mer ?**

**Consultez l'Observatoire :**

<https://observatoire.outre-mer.gouv.fr>

**Vous élaborez un projet de loi ou des mesures réglementaires qui ont vocation à s'appliquer aux outre-mer ? Vous voulez transmettre un texte au contreseing ?**

**Saisissez le guichet unique de la SDAJI :**



dgom-guichetunique@outre-mer.gouv.fr

**Vous voulez recevoir la veille documentaire ou obtenir un document (articles de presse, articles de recherche, ouvrages, etc.) ?**

**Contactez L'Astrolabe – pôle documentation et devenez l'un de nos abonnés :**



doc@outre-mer.gouv.fr

**Pour toute autre demande**

**Contactez le cabinet de la DGOM :**

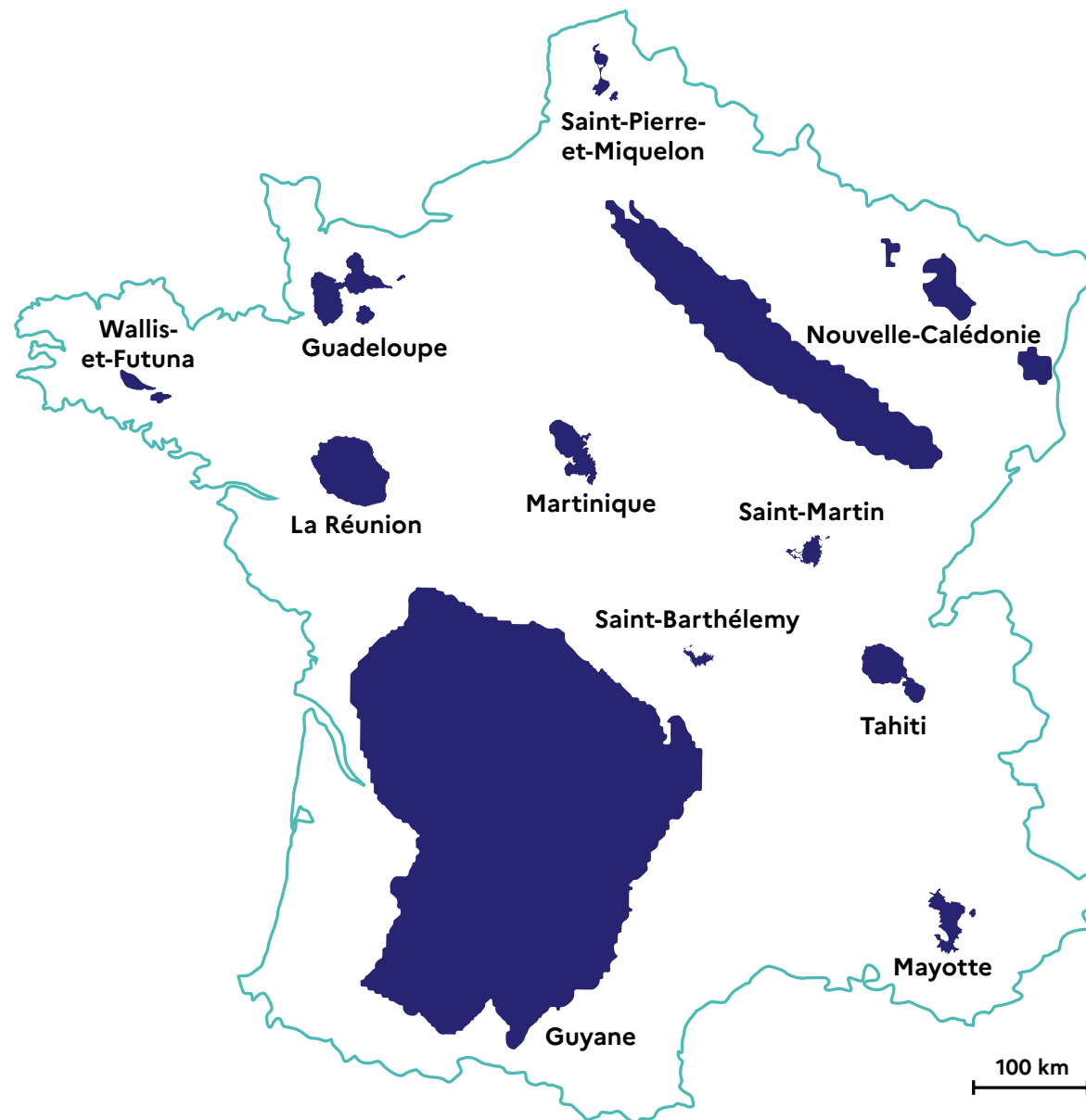


dir-cab-dgom@outre-mer.gouv.fr



Danse traditionnelle à Lifou, Nouvelle-Calédonie

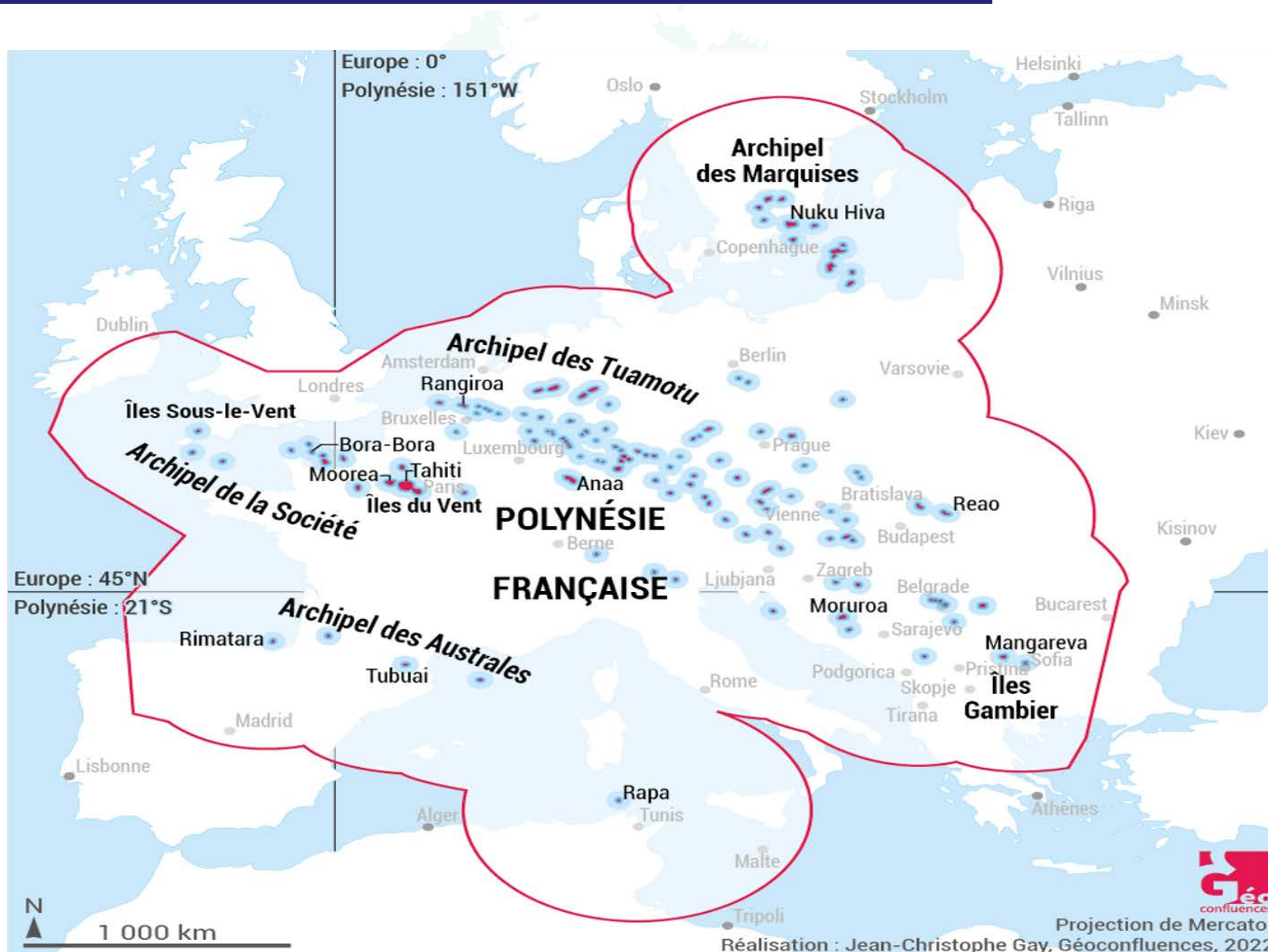
## Quelques repères: de l'étroitesse à l'immensité





Site olympique de surf de Teahupo'o, Polynésie française

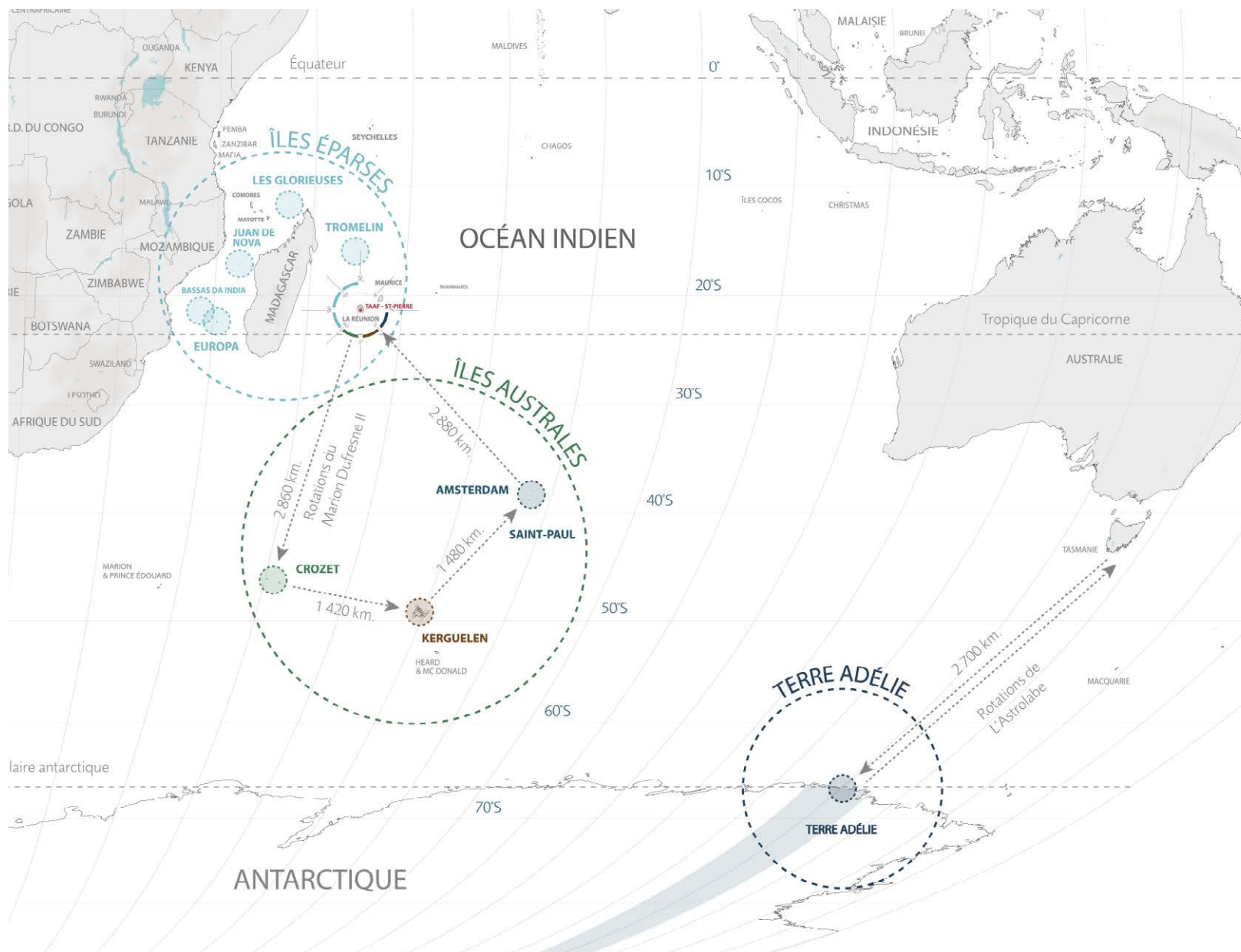
## Quelques repères: la Polynésie française, un territoire aussi vaste que l'Europe





Station météo France à Tromelin, TAAF

## Quelques repères : les Terres australes et antarctiques françaises, des tropiques à l'Antarctique





Cimetière de Morne-à-l'Eau, Guadeloupe

# Guadeloupe (971)

DROM

Océan Atlantique



375 845 habitants  
en 2023



PARIS 6 753 km



- 5 heures (hiver)  
- 6 heures (été)

## PIB/habitant (€ courants)

23 925 € en 2021

37 408 € au niveau national

## Taux de chômage

19 % en 2024

7 % au niveau national

## Taux de pauvreté

34 % en 2018

## Zone économique exclusive

123 483 km<sup>2</sup>

1 628 km<sup>2</sup>

BASSE-TERRE



## Organisation institutionnelle

- Collectivité territoriale régie par l'article 73 de la Constitution
- Un Conseil départemental et un Conseil régional distincts
- Région ultrapériphérique (RUP) de l'UE
- 32 communes et 6 intercommunalités



## Principaux enjeux du territoire

- ➡ S'adapter à la diminution de la population : variation de -0,6 % par an de 2015 à 2021
  - Due au solde naturel : 0,3 %
  - Due aux départs du territoire, notamment des jeunes : - 0,9 %
- ➡ Remédier aux pénuries dans la distribution d'eau
- ➡ Lutter contre la pollution liée à la chlordécone
- ➡ Faire face au phénomène des sargasses
- ➡ Renouveler la flotte de pêche
- ➡ Lutter contre la vie chère
- ➡ S'adapter et prévenir le recul du trait de côte
- ➡ Résorber l'habitat insalubre et informel
- ➡ Répondre aux besoins en logement



## Risques

- ➡ Risque sismique
- ➡ Risque tsunami
- ➡ Risque inondation
- ➡ Risque de forte pluie et orage
- ➡ Risque volcanique
- ➡ Risque cyclonique
- ➡ Risque de mouvement de terrain



Yole, Martinique

## Martinique (972)

DROM

Océan Atlantique



347 686 habitants  
en 2023



PARIS

6850 km



- 5 heures (hiver)  
- 6 heures (été)



**PIB/habitant (€ courants)**

25 604 € en 2021

37 408 € au niveau national

**Taux de chômage**

11,7 % en 2024

7 % au niveau national

**Taux de pauvreté**

33 % en 2017

**Zone économique exclusive**

123 483 km<sup>2</sup>



### Organisation institutionnelle

- Collectivité territoriale régie par l'**article 73** de la Constitution
- **Collectivité unique** exerçant les compétences du Département et de la Région et disposant **d'habilitations spécifiques** dans certains champs de compétences, qui lui permettent d'adapter les lois et règles applicables sur son territoire
- **Région ultrapériphérique** (RUP) de l'UE
- **34 communes et 3 intercommunalités**



### Principaux enjeux du territoire

- ➡ S'adapter à la diminution de la population de - 0,9 % par an de 2015 à 2021
  - Due au solde naturel: 0,1 %
  - Due aux départs du territoire, notamment des jeunes : - 1 %
- ➡ Gérer les conséquences de la concentration de la moitié de la population dans le centre de l'île, les communes de Fort-de-France et du Lamentin regroupant plus d'un tiers de la population
- ➡ Remédier à la saturation des réseaux de transport
- ➡ **Lutter contre la pollution liée à la chlordécone**
- ➡ **Renouveler la flotte de pêche**
- ➡ **Lutter contre la vie chère**
- ➡ S'adapter et prévenir le recul du trait de côte
- ➡ Résorber l'habitat insalubre et informel
- ➡ Répondre aux besoins en logement
- ➡ Soutenir la production locale et l'exportation, lutter contre les maladies végétales et préserver les terres agricoles



### Risques

- ➡ Risque sismique
- ➡ Risque tsunami
- ➡ Risque inondation
- ➡ Risque de forte pluie et orage
- ➡ Risque volcanique
- ➡ Risque cyclonique
- ➡ Risque de mouvement de terrain



Pirogue de la sous-préfecture de Saint-Laurent du Maroni, Guyane

## Guyane (973)

DROM

Océan Atlantique



301 099 habitants  
en 2023



PARIS 7 077 km



- 4 heures (hiver)  
- 5 heures (été)



CAYENNE

83 846 km<sup>2</sup>

Département le plus vaste  
(équivalent du Portugal)

PIB/habitant (€ courants)

15 611 € en 2021

37 408 € au niveau national

Taux de chômage

19,1 % en 2024

7 % au niveau national

Taux de pauvreté

53 % en 2018

Zone économique exclusive

121 746 km<sup>2</sup>



### Organisation institutionnelle

- Collectivité territoriale régie par l'article 73 de la Constitution
- **Collectivité unique** exerçant les compétences du Département et de la Région
- Région ultrapériphérique (RUP) de l'UE
- Signature en 2021 d'un **accord structurel entre l'État et la Collectivité Territoriale de Guyane** lui permettant de bénéficier d'une subvention de 30 millions d'euros
- 22 communes et 4 intercommunalités



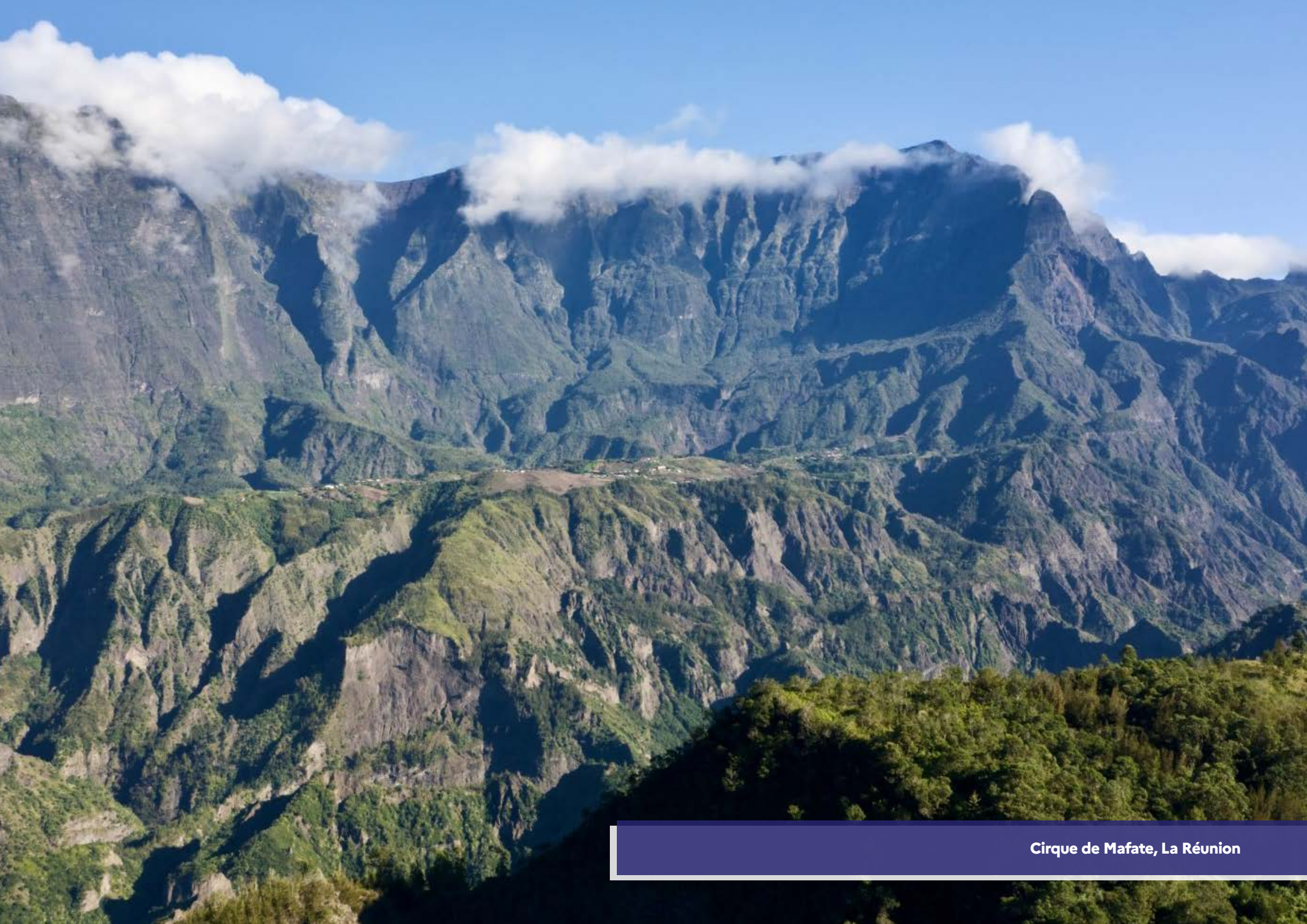
### Principaux enjeux du territoire

- ➡ **S'adapter à la forte poussée démographique** concentrée sur les pôles de Cayenne et de Saint-Laurent du Maroni (+ 3,5 % par an contre + 1,8 % en France hexagonale)
- ➡ Répondre au nombre important d'arrivée de migrants en provenance principalement du Suriname, du Brésil, du Guyana, d'Haïti, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient
- ➡ **Lutter contre le mal-logement**
- ➡ **Protéger, valoriser et intégrer dans son environnement le Centre spatial européen** à Kourou
- ➡ Lutter contre l'orpaillage illégal et contrôler l'activité aurifère
- ➡ **Protéger et valoriser la biodiversité :** le territoire est recouvert à 90 % de forêts tropicales principalement gérées par l'Office national des forêts (ONF)
- ➡ Accélérer le transfert du foncier de l'État
- ➡ **Assurer la continuité territoriale intérieure et lutter contre le désenclavement**
- ➡ Lutter contre la vie chère



### Risques

- ➡ Risque inondation
- ➡ Risque mouvement de terrain
- ➡ Risque sanitaire (épidémies: dengue, paludisme)
- ➡ Risque technologique (activité spatiale)
- ➡ Risque feux de végétations
- ➡ Contamination mercurielle
- ➡ Sécheresse



Cirque de Mafate, La Réunion

## La Réunion (974)

DROM

Océan Indien



873 102 habitants  
en 2023



PARIS 9 373 km



+ 3 heures (hiver)  
+ 2 heures (été)

SAINT-DENIS

2 520 km<sup>2</sup>

**PIB/habitant (€ courants)**

**23 423 € en 2021**

37 408 € au niveau national

**Taux de chômage**

**16,8 % en 2024**

7 % au niveau national

**Taux de pauvreté**

**42 % en 2017**

**Zone économique exclusive**

**311 426 km<sup>2</sup>**



### Organisation institutionnelle

- Collectivité territoriale régie par l'**article 73** de la Constitution
- Un **Conseil départemental** et un **Conseil régional distincts**
- **Région ultrapériphérique (RUP)** de l'UE
- **24 communes** et **5 intercommunalités**



### Principaux enjeux du territoire

- ➡ **Préserver et valoriser un tissu d'entreprises innovantes**
- ➡ Préserver la cohésion sociale
- ➡ **Transformer et diversifier l'agriculture en vue de l'autonomie alimentaire**
- ➡ Renouveler la flotte de pêche
- ➡ Développer le Grand port maritime
- ➡ **Accompagner vers le développement social et l'emploi** : lutte contre la pauvreté, accès aux droits, insertion durable (RSA décentralisé par l'État)
- ➡ Lutter contre la vie chère
- ➡ Faire face aux défis du changement climatique



### Risques

- ➡ Risque sismique
- ➡ Risque volcanique
- ➡ Risque cyclonique
- ➡ Risque tsunami et submersion marine
- ➡ Risque de forte pluie et orage
- ➡ Risque inondation
- ➡ Risque de mouvement de terrain
- ➡ Risque feux de végétations
- ➡ Sécheresse



Mosquée de la ville de Mtsamboro, Mayotte

## Mayotte (976)

DROM

Océan Indien



310 022 habitants  
en 2023



PARIS

8 046 km



+ 2 heures (hiver)  
+ 1 heure (été)

MAMOUDZOU

374 km<sup>2</sup>

### PIB/habitant (€ courants)

9 978 € en 2021

37 408 € au niveau national

### Taux de chômage

37 % en 2024

7 % au niveau national

### Taux de pauvreté

77 % en 2021

17 % au niveau national

### Zone économique exclusive

63 176 km<sup>2</sup>



## Organisation institutionnelle

- Collectivité territoriale régie par l'**article 73** de la Constitution depuis 2011
- Le **Conseil départemental de Mayotte** exerce également les compétences de la Région
- **Région ultrapériphérique** (RUP) de l'UE
- **17 communes et 5 intercommunalités**



## Principaux enjeux du territoire

- **Répondre à la forte poussée démographique**
  - 53 % des habitants ont moins de 20 ans
  - besoins importants en équipements publics notamment scolaires
- **Faire face à une pression migratoire importante**
  - 50 % de la population a au moins un parent étranger
  - + de 20 000 reconduites à la frontière par an
- **Prévenir et répondre aux tensions sociales et au sentiment d'insécurité**
- **Remédier au lourd déficit d'infrastructures de base**
  - sécuriser l'accès à l'eau potable

- améliorer l'assainissement
- développer les transports collectifs
- lutter contre le mal-logement et les bidonvilles
- **Lutter contre l'illettrisme**
  - population pas exclusivement francophone
- Renouveler la flotte de pêche
- Évoluer dans un environnement régional complexe
- Lutter contre la vie chère
- Reconstruire l'archipel après le passage du cyclone Chido



## Risques

- Risque sismique
- Risque volcanique
- Risque cyclonique
- Risque inondation
- Risque de mouvement de terrain
- Risque de feux de végétations
- Risque sanitaire
- Risque tsunami
- Risque de forte pluie et orage



Port de Saint-Pierre, Saint-Pierre-et-Miquelon

# Saint-Pierre-et-Miquelon (975)

COM

Océan Atlantique

 5 873 habitants

 PARIS 4 266 km

 - 4 heures (hiver)  
- 3 heures (été)

242 km<sup>2</sup>

SAINT-PIERRE

**PIB/habitant (€ courants)**

**10 100 € en 2021**

37 408 € au niveau national

**Taux de chômage**

**3,4 % en 2021**

7,1 % au niveau national

**Zone économique exclusive**

**8 734 km<sup>2</sup>**



## Organisation institutionnelle

- Collectivité territoriale régie par l'**article 74** de la Constitution
- La **loi organique du 21 février 2007** a défini un statut propre à Saint-Pierre-et-Miquelon
- Le **Conseil territorial** détient les compétences des départements et régions hexagonaux à quelques exceptions près
- Statut de **pays et territoire d'outre-mer** (PTOM) dans l'UE
- 2 communes



## Principaux enjeux du territoire

- Prendre en compte les risques liés au **réchauffement climatique**: inondations, effacement du trait de côte
- **Accompagner le déplacement du village de Miquelon, menacé par la montée du niveau des eaux**
- Remédier aux tensions sur le marché locatif
- Développer le port de Saint-Pierre
- **Garantir la continuité territoriale avec l'hexagone à travers la liaison aérienne**



## Principales compétences de la collectivité

- Fiscalité (taxes douanières)
- Urbanisme: aménagement et logement
- Tourisme: créations d'infrastructures touristiques et d'activités culturelles



## Risques

- Risque inondation
- Risque d'érosion littorale
- Risque tsunami et submersion marine
- Risque feux de forêts
- Risque technologique (stockage de carburant)
- Risque de forte pluie et orage



Port de plaisance, Saint-Barthélemy

# Saint-Barthélemy (977)

COM

Océan Atlantique

 **10 556 habitants**  
en 2023

 **PARIS** 6 711 km

 - 5 heures (hiver)  
- 6 heures (été)



## PIB/habitant (€ courants)

**38 984 € en 2021**

37 408 € au niveau national

## Taux de chômage

**8,5 % en 2024**

7 % au niveau national

## Zone économique exclusive

**2 665 km<sup>2</sup>**



## Organisation institutionnelle

- Collectivité territoriale régie par l'**article 74** de la Constitution depuis 2007
- Régie par la **loi organique du 21 février 2007**, Saint-Barthélemy exerce l'ensemble des compétences dévolues à la commune, au Département et à la Région, ainsi que celles que l'État lui a transférées
- Statut de **pays et territoire d'outre-mer** (PTOM) dans l'UE



## Principaux enjeux du territoire

- **Exploiter les retombées d'une activité touristique** haut de gamme
- Accélérer la résorption du désordre foncier
- Accompagner la préfecture de plein exercice dans son installation



## Principales compétences de la collectivité

- Impôts, droits et taxes
- Circulation routière et transport routier
- Voirie
- Droit domanial et des biens de la collectivité
- Accès au travail des étrangers
- Tourisme
- Urbanisme, environnement et énergie
- Création et organisation des services et des établissements publics



## Risques

- **Risque cyclonique**
- **Risque sismique**
- **Risque tsunami et submersion marine**
- **Risque de forte pluie et orage**



Habitations dans la baie orientale, Saint-Martin

## Saint-Martin (978)

COM

Océan Atlantique



31 477 habitants



PARIS 6 713 km



- 5 heures (hiver)

- 6 heures (été)

MARIGOT

90 km<sup>2</sup>

(53 km<sup>2</sup> pour la partie française)

**PIB/habitant (€ courants)**

16 572 € en 2021

37 408 € au niveau national

**Taux de chômage**

26 % en 2024

7 % au niveau national

**Zone économique exclusive**

2 665 km<sup>2</sup>



### Organisation institutionnelle

- Collectivité territoriale régie par l'**article 74** de la Constitution depuis 2007
- Régie par la **loi organique du 21 février 2007**, Saint-Martin exerce l'ensemble des compétences dévolues à la commune, au Département et à la Région, ainsi que celles que l'État lui a transférées
- L'État est représenté par un Préfet délégué de Saint-Martin et Saint-Barthélemy
- **Région ultrapériphérique (RUP)** de l'UE



### Principaux enjeux du territoire

- ➡ Prendre en compte un modèle économique basé sur le tourisme comme principale activité
- ➡ Finaliser la séparation entre deux parties française et néerlandaise (42 878 habitants)
  - Concrétiser l'accord France – Pays-Bas sur la délimitation de la frontière signé en mai 2023
- ➡ Accélérer la résorption du désordre foncier
- ➡ **Faire face à la montée de la délinquance**
- ➡ **Finaliser les travaux de reconstruction à la suite de l'ouragan Irma en 2017**



### Principales compétences de la collectivité

- ➡ Impôts, droit et taxes
- ➡ Circulation routière et transport routier
- ➡ Voirie
- ➡ Droit domanial et des biens de la collectivité
- ➡ Accès au travail des étrangers
- ➡ Tourisme
- ➡ Urbanisme
- ➡ Création et organisation des services et des établissements publics



### Risques

- ➡ Risque cyclonique
- ➡ Risque sismique
- ➡ Risque tsunami
- ➡ Risque de forte pluie et orage



Fête paroissiale à Tapa, Wallis-et-Futuna

# Wallis-et-Futuna (986)

COM

Océan Pacifique



11 558 habitants  
en 2018



PARIS 16 110 km



+ 11 heures (hiver)  
+ 10 heures (été)

MATĀ'UTU

142 km<sup>2</sup>

**PIB/habitant (€ courants)**

10 100 € en 2021

37 408 € au niveau national

**Taux de chômage**

17,4 % en 2018

13 % au niveau national

**Taux de pauvreté**

20 % en 2018

**Zone économique exclusive**

256 664 km<sup>2</sup>



## Organisation institutionnelle

- Collectivité territoriale régie par l'**article 74** de la Constitution depuis 2007
- En vertu de la **loi du 29 juillet 1961**, l'**Administrateur supérieur**, représentant de l'État, exerce l'essentiel des compétences et constitue l'exécutif du territoire
- **Reconnaissance des structures coutumières**: les trois royaumes d'Uvea, Alo et Sigave sont représentés chacun par une chefferie (un roi entouré de ministres) qui peuvent intervenir dans les affaires courantes du territoire
- Statut de pays et territoire d'outre-mer (PTOM) dans l'UE



## Principaux enjeux du territoire

- **Compenser un triple éloignement** :
  - par rapport à l'hexagone (territoire le plus éloigné - 35 heures de vol)
  - entre les deux îles de Wallis et de Futuna (230 km)
  - par rapport à son environnement régional (situé à 1 871 km de la Nouvelle-Calédonie)
- Renforcer le dialogue avec une diaspora de **26 000 personnes installées en Nouvelle-Calédonie**
- **Stimuler le développement économique**
- **Former les jeunes**



## Principales compétences de la collectivité

- Pêche et agriculture
- Foncier
- Commerce intérieur
- Transport
- Tourisme
- Urbanisme
- Sécurité sociale



## Risques

- **Risque cyclonique**
- **Risque sismique**
- **Risque tsunami et submersion marine**
- **Risque de forte pluie et orage**



Danses traditionnelles à Atuona sur l'île d'Hiva Oa  
aux îles Marquises, Polynésie française

# Polynésie française (987)

COM

Océan Pacifique



278 786 habitants



PARIS

15 466 km



– 11 heures (hiver)

– 12 heures (été)

PAPEETE

4 167 km<sup>2</sup>

constitué  
de 118 îles

**PIB/habitant (€ courants)**

18 356 € en 2021

37 408 € au niveau national

**Taux de chômage**

9 % en 2022

7,1 % au niveau national

**Taux de pauvreté**

20 % en 2009

**Zone économique exclusive**

4 541 204 km<sup>2</sup>



## Organisation institutionnelle

- Collectivité territoriale régie par l'article 74 de la Constitution
- La Polynésie compte un gouvernement et une assemblée
- L'État ne conserve qu'une **compétence d'attribution**, fondée sur ses missions régaliennes. Ces fonctions sont assurées par le **Haut-commissaire de la République**
- La Polynésie est organisée en cinq subdivisions administratives : Île du Vent, Îles Sous-le-Vent, Îles Tuamotu-Gambier, Îles Australes et Îles Marquises
- 48 communes et 3 intercommunalités
- Statut de **pays et territoire d'outre-mer** (PTOM) dans l'UE



## Principaux enjeux du territoire

- ➡ **Compenser un triple éloignement :**
  - par rapport à l'hexagone (15 466 km)
  - entre les îles des cinq archipels (surface équivalente à l'Europe)
  - par rapport à son environnement régional (située à 4 716 km de la Nouvelle-Calédonie)
- ➡ **Gérer les conséquences de la concentration de la population :**
  - 118 îles dont 76 habitées
  - 75 % de la population à Tahiti et Moorea
- ➡ Faire face aux conséquences des essais nucléaires
- ➡ Gérer un tourisme important
- ➡ Préserver et valoriser une zone économique exclusive et une biodiversité particulièrement riche
- ➡ S'appuyer sur une position géostratégique dans l'axe Indopacifique



## Principales compétences de la collectivité

- ➡ Développement économique
- ➡ Éducation, culture et recherche
- ➡ Emploi et formation
- ➡ Élaboration des lois du pays
- ➡ Santé et action sociale
- ➡ Diplomatie régionale
- ➡ Environnement et aménagement du territoire



## Risques

- ➡ Risque cyclonique
- ➡ Risque sismique
- ➡ Risque tsunami et submersion marine
- ➡ Risque de forte pluie et orage



Statue représentant la poignée de main entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, place de la paix, à Nouméa, Nouvelle-Calédonie

# Nouvelle-Calédonie (988)

Statut particulier

Océan Pacifique



269 820 habitants  
en 2022



PARIS 16 616 km



+ 9 heures (hiver)  
+ 10 heures (été)



## PIB/habitant (€ courants)

31 584 € en 2021

37 408 € au niveau national

## Taux de chômage

10,8 % en 2023

7,1 % au niveau national

## Taux de pauvreté

18 % en 2019

## Zone économique exclusive

1,2 millions de km<sup>2</sup>



## Organisation institutionnelle

- **Collectivité *sui generis*** spécifiquement régie par le titre XIII de la Constitution (articles 76 et 77); la loi organique du 19 mars 1999 précise son statut
- La Nouvelle-Calédonie dotée d'un congrès et d'un gouvernement, assure l'essentiel des compétences
- Le **Haut-commissaire de la République** est chargé d'organiser les services relevant des pouvoirs régaliens de l'État
- **33 communes réparties en trois provinces** (Province du Sud, Province du Nord, Province des Îles Loyauté)
- Statut de **pays et territoire d'outre-mer** (PTOM) dans l'UE



## Principaux enjeux du territoire

- ➡ Accompagner le travail du territoire pour un avenir institutionnel, social, économique dans le dialogue et l'apaisement
- ➡ Poursuivre l'accompagnement de l'État pour gérer les suites de la crise de mai 2024, dans les domaines de la reconstruction, de la jeunesse et de la politique de la ville notamment
- ➡ S'appuyer sur une position géostratégique dans l'axe Indopacifique
- ➡ **Exploiter les ressources en nickel au bénéfice du territoire et de la France**
- ➡ Préserver et valoriser la zone économique exclusive



## Principales compétences de la collectivité

- ➡ Enseignement primaire et secondaire
- ➡ Commerce extérieur et douanes, droit commercial
- ➡ Réglementation minière
- ➡ Établissements publics (office des postes et télécommunications, institut de formation à l'administration publique...)
- ➡ Santé
- ➡ Sécurité civile
- ➡ Impôts et fiscalité
- ➡ Coopération internationale
- ➡ Développement économique et emploi
- ➡ Environnement
- ➡ Culture
- ➡ Droits des femmes



## Risques

- ➡ Risque cyclonique
- ➡ Risque feux de végétations
- ➡ Risque tsunami
- ➡ Risque inondation
- ➡ Risque de forte pluie et orage
- ➡ Risque de glissement de terrain
- ➡ Risque sismique
- ➡ Risque sanitaire
- ➡ Risques technologiques



Manchots devant le navire Marion Dufresne,  
île de Crozet, TAAF

## Terres australes et antarctiques françaises

Statut particulier

Océan Indien



Inhabité

PARIS

15 796 km



+ 4 heures (hiver)  
+ 3 heures (été)

Superficie totale  
440 000 km<sup>2</sup>

Zone économique exclusive  
2,3 millions de km<sup>2</sup>



TERRE ADÉLIE

### ÎLES ÉPARSES



ÎLE JUAN  
DE NOVA



ARCHIPEL  
DES GLORIEUSES



ATOLL BASSAS  
DA INDIA



ÎLE EUROPA



ÎLE TROMELIN

### ÎLES AUSTRALES



ÎLE AMSTERDAM



ÎLE SAINT-PAUL



ÎLES KERGUELEN



ARCHIPEL CROZET



## Organisation institutionnelle

- Collectivité *sui generis* mentionnée à l'article 72-3 de la Constitution
- Les TAAF sont un territoire d'outre-mer doté de l'autonomie administrative et financière, créé par la loi du 6 août 1955
- Elles sont placées sous l'autorité d'un **Préfet, administrateur supérieur**, basé à Saint-Pierre à La Réunion
- Statut de **pays et territoire d'outre-mer** (PTOM) dans l'UE



## Principaux enjeux du territoire

- ➔ Accueillir des bases scientifiques de premier plan au niveau international
- ➔ Gérer la plus grande surface maritime de France de près de 2 300 000 km<sup>2</sup>
- ➔ Préserver et étudier une biodiversité singulière et abondante :
  - les Terres australes françaises (Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam) accueillent la plus grande réserve naturelle de France et l'une des plus grandes aires marines protégées du monde
  - la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses a été créée en 2021
- ➔ Faire face aux revendications anciennes des États riverains (Madagascar, Les Comores et Maurice)
- ➔ Exercer la souveraineté sur la Terre Adélie dans le contexte du Traité sur l'Antarctique signé à Washington en 1959



Île de La Passion-Clipperton

## Île de La Passion-Clipperton

Domaine public de l'État (arrêté du 18 mars 1986)

Océan Pacifique nord



Inhabité



PARIS 10 660 km



aucun

Superficie totale

1,7 km<sup>2</sup>

Zone économique exclusive

436 000 km<sup>2</sup>



### Principaux enjeux du territoire

- ▢ Gérer les demandes d'autorisation d'accès, notamment à des fins de recherches
- ▢ **Assurer la souveraineté française sur cet atoll et contrôler la zone économique exclusive :**
  - patrouilles et escales des forces de souveraineté française
- ▢ Développer une surveillance française sur le territoire malgré les contraintes existantes (grande distance depuis Papeete, isolement...) :
  - analyse de données électroniques et imagerie satellitaire
  - surveillance quotidienne du centre maritime commun de Polynésie française (CMC-PF)



### Organisation institutionnelle

- Sous l'autorité directe du Gouvernement, son administration est confiée au ministre des Outre-mer, qui y exerce l'ensemble des attributions dévolues par les lois et règlements aux autorités administratives
- Les lois et règlements applicables de plein droit (loi du 21 février 2007)
- Le Ministre peut déléguer par arrêté ses attributions relatives à l'administration (décret du 31 janvier 2008)
- L'action de l'État en mer menée sous l'autorité du Haut-commissaire de la République de la Polynésie française (décret du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État en mer)
- Elle n'est pas dotée de la personnalité morale

#### ▢ Restaurer les écosystèmes (dératissage)

- ▢ Installer le conseil consultatif conformément au décret du 13 décembre (2023-1182) confirmant les dispositions relatives au statut juridique de l'île
- ▢ Mettre en œuvre l'accord de 2007, octroyant des licences de pêches gratuites aux navires mexicains dans la ZEE de Clipperton sous réserve de respecter les mesures de la Commission interaméricaine du thon tropical (CIAT)



Carnaval de Goyave, Guadeloupe



27, rue Oudinot  
75007 Paris

01 53 69 20 00

**Contact : [dir-cab-dgom@outre-mer.gouv.fr](mailto:dir-cab-dgom@outre-mer.gouv.fr)**



**Nous suivre sur :**

